

Notre partenaire : Mauritius Sugar Syndicate

Notre audit :

Nous avons commencé à importer de Mauritius Sugar Syndicate en 2013. Depuis nous avons toujours gardé de bonne relation. Nous avons rencontré plusieurs fois la direction commerciale pour des visites au sein de leurs usines.

L'objectif des audits est de vérifier le respect sur le terrain des exigences relatives à l'hygiène et la sécurité alimentaire .

Pour la petite histoire... :

Mauritius Sugar Syndicate (MSS) est la branche commerciale du secteur du sucre à Maurice et est responsable de la commercialisation et de l'exportation de tout le sucre produit localement. Il s'agit d'une organisation privée et indépendante dirigée par ses membres, qui sont tous des producteurs de sucre comprenant des cultivateurs de canne à sucre, indépendants et industriels, ainsi que des salariés des sucreries (4 au total).

En 1951, suite aux recommandations de la Commission économique de Maurice 1947-48, Mauritius Sugar Syndicate, qui trouve ses origines en 1919, a été légalement constitué pour une durée indéterminée en vertu de la Mauritius Sugar Syndicate Act 1951. Elle est la seule organisation responsable de la commercialisation du sucre produit à Maurice. Elle a pour objet la vente de tous les sucres qu'elle reçoit pour le compte de ses membres et la distribution du produit de cette vente après déduction des dépenses communes. Tous les producteurs de sucre sont membres du Syndicat et ils étaient 13 729 pour la récolte 2016.

Dans l'accomplissement de son rôle, l'objectif premier du syndicat est d'optimiser le revenu des producteurs grâce à l'adoption de stratégies commerciales susceptibles de s'emparer des rendements les plus élevés des marchés sur une base durable. Ses activités sont structurées en services spécialisés pour fournir des services de support directement liés à son cœur de métier: marketing, vente et logistique, finance et comptabilité, assistance aux producteurs, mais aussi qualité et sécurité alimentaire des sucres fournis. Mauritius Sugar Syndicate est géré et administré, comme prévu par son Association des Statuts (1967), par un comité statutaire connu qui comprend vingt-deux membres, quatorze étant des représentants du secteur des entreprises et huit représentants des grandes et petites plantations de cannes. Les représentants du secteur des entreprises sont nommés par les membres concernés tandis que les représentants des planteurs sont nommés par le ministre de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire sur recommandation des associations de planteurs.

Made in Mauritius" est un label de qualité pour les sucres spéciaux. L'un des principaux exportateurs mondiaux, Maurice fournit actuellement pas moins de 120 000 tonnes de sucre de canne non raffiné à quelque 40 destinations dans le monde, dont 20 pays de l'Union européenne, États-Unis, Canada, Moyen-Orient, Extrême-Orient, Australasie et L'Europe de l'Est. Les produits sont tous commercialisés par le Mauritius Sugar Syndicate qui est devenu une référence pour ces sucres spéciaux non raffinés